



Quoi de neuf !

février 2021

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes et chers citoyens,

En février, les activités hivernales ne manquent pas ! Même en cette période plus restrictive due à la pandémie de la Covid-19, profitez-en pour vous divertir en plein air et célébrer l'hiver ! Car, à Venise-en-Québec, nous avons pris l'initiative de maximiser la valeur de nos attraits naturels pour installer, entre autres, *les balades sur glace*, 12 km de glace balisés en 8 stations permettant de patiner sur le lac. Au passage, vous avez accès à 5 patinoires et à des aires de repos vous permettant de reprendre votre souffle. Vous avez aussi, l'occasion de faire l'un des 7 trajets du rallye pédestre qui vous fera découvrir autrement votre municipalité. Plusieurs événements se succèdent ce mois-ci : Famille en neige et le Rallye vélo d'hiver, le samedi 13 février et le dimanche 14 février au Quai municipal. Notre objectif est de faire participer le 97% de la population non affectée par la Covid-19, le 3% moins privilégié, nous laissons le soin aux médias de s'en occuper !!! La participation et les activités sont d'excellents remèdes, on vous attend !!!

Je tiens à remercier chaleureusement les nombreux bénévoles, ainsi que les employés (exceptionnels), pour leur grande implication dans les activités et événements.

Sincèrement,

Jacques Landry
Maire

COVID-19 / SERVICES MUNICIPAUX EN PÉRIODE DE CONFINEMENT

L'accès à l'hôtel de ville est restreint et non accessible au public pour une durée indéterminée. Les employés administratifs étant majoritairement en télétravail, il est toutefois possible de recevoir des services **sur rendez-vous seulement** et en respectant les mesures sanitaires et de distanciation en vigueur. Le citoyen désirant se procurer un compteur d'eau, payer ses taxes, signer un permis ou un élément ne pouvant pas se faire en ligne pourra se présenter à l'hôtel de ville à l'heure du rendez-vous fixé au préalable. Pour se faire, vous devez appeler au 450 346-4260 en sélectionnant le poste 0 ou par courriel à information@venise-en-quebec.ca. Toutes les correspondances et documents papier peuvent être mis dans la fente à courrier sur la porte de l'entrée principale.

Centre culturel : Le centre culturel demeure fermé. Les activités sportives pratiquées seules ou en duo sont interdites, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Bibliothèque : Le service de prêts sans contact est actuellement effectif. Vous pouvez communiquer avec la bibliothèque par téléphone au 450 346-4260, poste 5.

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES ET ÉVÉNEMENTS

Cet hiver, une variété d'activités extérieures vous est proposée, en plus de trois événements qui se dérouleront d'ici le 6 mars. Nous vous invitons à profiter du grand air tout en respectant les mesures décrétées pour les activités sportives extérieures et des mesures sanitaires et de distanciation.

En partenariat avec la Cache du lac Champlain, vous pouvez aisément parcourir **6 km de sentier en ski de fond ou en fatbike** sur le terrain de golf. Votre départ peut se faire à partir du parc Robert-Aumont.

Le rallye pédestre offre 7 trajets de marche. Les questionnaires et trajets sont disponibles au Quai municipal et au Centre culturel dans les boîtes prévues à cet effet. Vous pouvez également avoir accès aux versions numériques sur la page d'accueil du site web de la Municipalité : www.veniseenquebec.ca

Les balades sur glace vous proposent de parcourir un sentier balisé en 8 stations formant un trajet total de 12 km sur le lac qui fait le tour de la Baie de Venise et qui rejoint la Baie Missisquoi. Cinq patinoires sont disponibles dans ce parcours.

De plus, les événements **Rallye vélos d'hiver** et **Famille en neige** (Quai municipal) qui se dérouleront le 13 et 14 février, la **Marche du flambeau** (chalet de la nature) clôture cette programmation le 6 mars prochain.

Notez également que le **dimanche 7 février**, pizza et Superbowl seront de pair au marché public. Le Venise Pizza shop sera exceptionnellement ouvert dimanche de 12 h à 18 h 30. Pour commander : 450 210-1107.

REMERCIEMENTS

Depuis trois ans, Mme Guylaine Tessier a animé la page Facebook de Tourisme du lac Champlain, afin de mieux faire connaître la vie de Venise-en-Québec. Son travail a fait bénéficier l'industrie touristique avec ses photos et ses contenus éditoriaux. Un changement s'amorce pour 2021, une nouvelle page Facebook remplacera celle connue sous ce nom et Mme Tessier souhaite se retirer de ce projet avec la disparition de Tourisme du lac Champlain. La S.I.T.E. du lac Champlain souhaite féliciter et remercier ardemment Guylou pour son excellent travail !

DEMEUREZ VIGILANTS LORS DES ACTIVITÉS HIVERNALES SUR LE LAC

En cette période de l'année, la surface du lac peut sembler gelée, mais la glace pourrait être plus mince qu'il n'y paraît. C'est pourquoi nous rappelons à tous les amateurs de sports sur glace de demeurer vigilants lors de leurs activités hivernales. Une glace de 12 cm d'épaisseur peut supporter le poids d'une motoneige. Cependant, cette épaisseur est sécuritaire seulement dans le cas que la glace soit neuve et transparente. Alternativement, si la glace a subi des gels et des dégels fréquents, ou s'il y a eu des bordées de neige abondante, la qualité de la glace peut s'être altérée et le 12 cm recommandé n'est plus suffisant.

Observez la couleur de la glace afin d'être en sécurité

- La glace bleu pâle et transparente est habituellement la plus résistante.
- La glace blanche opaque (glace de neige) contient un pourcentage d'air élevé, sa résistance dépend de sa densité. La glace blanche qui contient peu d'air est presque aussi résistante que la glace bleue.
- La glace grise contient habituellement de l'eau à la suite d'un dégel, et doit être considérée comme dangereuse.

RAPPEL - LES COMPTEURS D'EAU DE REMPLACEMENT

Toutes les résidences de Venise-en-Québec disposent d'un compteur d'eau. Puisqu'il y a lieu d'exiger aux propriétaires des résidences de la phase 1 d'infrastructure de remplacer leur compteur d'eau qui a atteint leur durée de vie utile, prenez note que pour l'ensemble du territoire, la lecture de votre compteur d'eau a été exemptée en 2020, mais elle sera prise numériquement en 2021.

Si votre résidence se trouve dans l'un des de ces secteurs : secteur Ouest - 1 à 740, avenue Venise Ouest, secteur Est - 1 à 179, avenue Venise Est et toutes les constructions neuves depuis juin 2020, puis que votre compteur d'eau actuel est mécanique (à cadran qui tourne), selon le règlement n°470-2020 **le remplacement de celui-ci est exigé.**

- ~ La Municipalité offre une aide financière d'un montant de 155,38 \$ par compteur (valeur 287,10 \$), donc le coût d'achat par résidence est de 131.72 \$ payable par chèque ou en argent ;

- ~ Si vous n'avez pas de référence pour l'installation, la Municipalité a négocié un tarif de 85 \$ plus taxes, soit 97,73 \$ par résidence avec Compteur d'eau du Québec (CDEDQ). Les frais d'installation sont payables par Visa ou MasterCard lors de la prise de rendez-vous sur le site internet CDEDQ.com ou par téléphone au 450 376-6677 poste 6 ;
- ~ Une fois le nouveau compteur d'eau installé (par vous ou un professionnel) il est primordial que vous communiquiez avec la réception au 450-346-4260 poste 0 afin de prendre un second rendez-vous. Celui-ci sera avec un membre du service d'inspection de la Municipalité afin de vérifier la conformité de l'installation et de sceller le compteur (incluant les constructions neuves). Notez que les mesures sanitaires sont respectées par les employés municipaux et que le membre du service d'inspection portera le masque et gardera ses distances lors de la vérification à votre domicile.

Secteur Est ou résidences avec compteur de marque SENSUS (numérique / digital) - Afin de collecter les données de consommation, les propriétaires devront installer une antenne de transmission sur leur compteur numérique (digital). L'antenne sera offerte gratuitement et un schéma d'installation sera fourni afin de l'installer vous-même.

COURS EN LIGNE POUR LES 50 ANS ET PLUS

Des cours en ligne offerts gratuitement aux personnes de 50 ans et plus. Découvrez les options qui s'offrent à vous : Cardio-musculation, étirements, équilibre et coordination en sont des exemples. (Poursuite des activités des groupes de marche). Voici une courte vidéo explicative sur la programmation *Les Crampons en vidéos* → <https://youtu.be/ulQltHLRJJQ>

- 11 cours par semaine, 2 par jour. Les participants reçoivent les liens YouTube des vidéos par courriel une fois par jour.
- 2 cours quotidiens d'environ 45 minutes du lundi au vendredi.
- En ligne (non en direct) à partir du 25 janvier jusqu'à mi-juillet.

Citoyens de Venise-en-Québec, inscrivez-vous ! cramponsanimateur@gmail.com



Programmation Cours en ligne 50 ans +
Dès le 25 janvier 2021

Lundi	Combo Cardio-Musculation / Étirements
Mardi	Cardio / Musculation
Mercredi	Étirements de style Yoga / Musculation
Jeudi	Combo Cardio-Musculation / Étirements
Vendredi	Équilibre et coordination / Vos suggestions spéciales

Pour les nouveaux membres Assurez-vous d'avoir complété votre inscription en communiquant à l'adresse courriel ici-bas pour recevoir toute modification.

Pour plus d'informations, contactez l'animatrice en écrivant à l'adresse courriel
cramponsanimateur@gmail.com



PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX PUBLICS (VOIRIE ET PARCS)

La Municipalité de Venise-en-Québec est à la recherche d'un préposé aux travaux publics. Il s'agit d'un emploi saisonnier régulier avec possibilité de permanence.

Sous la responsabilité du Responsable des travaux publics, le préposé aux travaux publics aura à exécuter diverses tâches d'entretien et de réparation du domaine public. La Municipalité garantit un minimum de cinq mois consécutifs. L'entrée en fonction est prévue pour le 5 mai 2021. Pour consulter l'offre d'emploi et postuler en ligne, veuillez suivre le lien suivant : <https://cutt.ly/LkokMhL>

Toute personne intéressée doit transmettre son curriculum vitae accompagné d'une copie des attestations de formation au plus tard le 21 février 2021, par courriel, à l'attention de M. Frédéric Martineau à l'adresse suivante : direction@venise-en-quebec.ca ou par courrier à : Direction générale, 237, 16e Avenue Ouest, Venise-en-Québec (Québec) J0J 2K0

ANIMATEURS RECHERCHES – CAMP YOUHOU ! DE VENISE-EN-QUEBEC

La zone Youhou ! recrute pour le camp de Venise-en-Québec.

Être animateur au camp de jour de la zone Youhou !, c'est créer des souvenirs pour les campeurs, c'est jouer dehors, c'est s'amuser, c'est faire partie d'une équipe déjantée, et bien plus !

Pour faire partie de l'équipe, il faut postuler → info@youhou.zone

RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE À LA COOPÉRATIVE DE SANTÉ

Nous souhaitons informer les membres de la coopérative de santé qu'ils recevront bientôt un avis de renouvellement de leur cotisation annuelle couvrant la période d'adhésion de membre du 1^{er} février 2021 au 31 janvier 2022. Cette année, une nouveauté : le mode de paiement par virement Interac. Pour toute question concernant ce renouvellement, n'hésitez pas à communiquer avec les bureaux de la Coopérative de santé lac Champlain au 450 244-5350.

LA COLLECTE DES MATIÈRES COMPOSTABLES DÉBUTE EN FÉVRIER

Avez-vous ouvert votre bac brun depuis son arrivée ? Minibac, votre bac de cuisine super pratique, se trouve à l'intérieur ! Faites-lui une petite place dans votre cuisine et il deviendra votre allié lors de la préparation des repas. Les journaux et les circulaires non glacés sont parfaits pour envelopper les résidus alimentaires avant de les déposer au bac brun.



Quoi mettre dans le bac brun ? Tout ce qui se mange et tout ce qui se jardine ! Pour la liste complète : www.brunolebac.ca

RAPPEL - Suivez le Guide pour vos collectes en 2021 ! Avant les Fêtes, vous avez reçu votre Guide de gestion des matières résiduelles par la poste. Votre nouveau calendrier de collectes se trouvera à l'intérieur !

À partir de janvier, le Guide vous servira de référence pour la bonne gestion de vos matières résiduelles. Vous y trouverez tout le nécessaire pour que chaque matière soit disposée à la bonne place, à la bonne semaine !

→ Gros rebuts collectés une fois par mois, à date fixe. La collecte de février se déroulera le lundi 8 février.

→ Matières recyclables collectées les lundis (aux 2 semaines).

→ En février : Début de la collecte des matières compostables.

Si vous n'avez pas reçu votre Guide, vous pouvez :

- Le télécharger et le consulter en ligne à **compo.qc.ca/collectes**
- Nous transmettre une demande en ligne à **compo.qc.ca/nous-joindre**

Collecte de gros rebuts : Les encombrants sont des objets qui ne sont pas admis avec la collecte régulière des ordures en raison de leur taille, de leur poids ou de leur volume. Une collecte spécifique d'encombrants est effectuée chaque mois.

Évitez que vos articles soient exposés aux intempéries (pluie, neige, verglas).

Matières acceptées :

Chaises d'ordinateur Divans, fauteuils, causeuses, poufs, etc. Matelas et sommiers
* Tapis * Toiles de plastique, de vinyle ou de plastique

*Ces articles doivent être coupés, roulés et attachés en rouleaux de 1 m de long (4 pieds) et de 20 cm de diamètre (1 pied).

Matières interdites : Toutes matières ou objets valorisables (commodes, télévisions, matériaux de construction, etc.)



DEMANDES AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Pour présenter une demande au comité, vous devez la déposer **AVANT LE TROISIÈME VENDREDI DU MOIS**. Une demande doit contenir les documents suivants : les plans, l'estimation des coûts des matériaux et le certificat d'implantation. Des exemples de documents à présenter lors du dépôt des demandes seront disponibles prochainement sur le site web, dans l'onglet urbanisme.

Les demandes traitées par le CCU concernent les dérogations mineures (aux règlements de zonage ou de lotissement), les demandes étant liées à l'application du règlement en vigueur sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) et les demandes relatives à un usage conditionnel.

Les réunions du comité sont planifiées de manière à être coordonnées avec les séances du conseil municipal et ainsi rendre dès que possible une réponse aux requérants sur leur dossier respectif, qu'elle soit favorable ou défavorable.



Inscrivez-vous à **OMNIAAlert** pour recevoir tous les avis importants

www.veniseenquebec.omnivigil.com



Gestion animalière – Enregistrement et signalement d'animaux perdus

www.proanima.com - 1 833 445-2525

WWW

veniseenquebec.ca



www.facebook.com/municipalitedeveniseenquebec/



information@venise-en-quebec.ca



450 346-4260



Les bureaux de l'hôtel de ville sont situés au 237, 16^e Avenue Ouest, Venise-en-Québec



Surveillez le panneau d'affichage électronique !